



T R A I T D ' U N I O N

N° 22 – Mars 2008

LE JOURNAL DE L'AAPEI

DONNE LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS

QUI ACCOMPAGNENT NOS ENFANTS !



[Association Angevine de Parents d'Enfants en situation de handicap](http://www.aapei49.fr)

114, rue de la Chalouère - B.P. 3114 - 49017 ANGERS Cedex 02 - Tél. 02 41 43 93 65 - Fax 02 41 60 11 87

www.aapei49.fr

L'Edito

Dans ce nouveau journal de l'AAPEI, la Commission *Trait d'Union* a retenu l'idée de parler des métiers exercés par les professionnels qui côtoient les enfants et les adolescents dans les établissements et services gérés par l'association.

Ils sont bien plus nombreux qu'on l'imagine !

Si les familles sont en contact avec les équipes pluri disciplinaires, elles ne connaissent pas forcément les autres salariés qui travaillent près des jeunes (personnel administratif, agents de service, agents techniques...).

Il nous apparaît important de citer les différents métiers impliqués au quotidien auprès de nos enfants :

- Directeurs, Chefs de service, Secrétaires de direction
- Médecins : médecin généraliste, de médecine physique et de rééducation fonctionnelle, pédiatre, psychiatre, orthopédiste, pédopsychiatre
- Paramédicaux : kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, psychologue, neuropsychologue, orthoptiste, infirmière, aide-soignant
- Equipes éducatives : éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, éducateur technique spécialisé, moniteur éducateur, aide médico-psychologique
- Equipes pédagogiques : instituteur spécialisé, éducateur scolaire spécialisé, éducateur scolaire, professeur des écoles spécialisé, professeur de sport, éducateur sportif
- Familles d'accueil : assistante maternelle
- Assistants de service social
- Comptables
- Services Généraux : cuisinier, agent technique, ouvrier qualifié, veilleur de nuit,
- Les chauffeurs de taxi

Il serait trop long de définir dans ce journal la mission de chaque métier et l'intérêt pour les enfants et adolescents. C'est pourquoi, nous avons choisi de retenir quelques témoignages de salariés de l'AAPEI qui nous invitent à découvrir une « tranche » de leur vie professionnelle auprès de nos enfants, à travers la lecture des pages de ce nouveau *Trait d'Union*.

Vous trouverez, pages 14 et 15 une fiche pour se repérer dans les principaux métiers spécifiques du secteur.

Nous les remercions pour nous avoir consacré un peu de leur temps dans la rédaction de ces articles.

Michel Vinsonneau
Président de l'AAPEI

LES TRANSPORTS



Le transport des enfants handicapés, ce n'est pas ma clientèle habituelle, cela provoque des changements profonds et peut être source de stress.

Comment s'y prendre ?

Certains sont très agités, les autres au contraire sont très calmes, leurs réactions peuvent surprendre. La peur des autres, du bruit, de l'agitation peut engendrer des comportements déroutants, voire dérangeants.

J'essaie de créer un sentiment de sécurité qui aidera l'enfant.

Chaque enfant dans la voiture se reconnaît. Certains réagissent à la radio, chantent, applaudissent.

Il y a même une petite fille qui, pendant un mois, disait mon prénom pendant le trajet au moins 50 fois (c'est un des enfants qui dans la voiture s'était amusé à compter).

Travailler avec ces enfants déclenche toute une série d'émotions, de comportements et d'attitudes.

Colette - Transports VOISIN

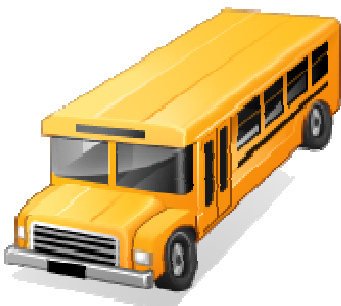
Moi, je fais le transport.

Dans le car on a beaucoup de communication, même avec des enfants qui ne parlent pas.

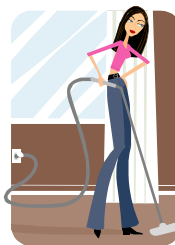
Le regard est important.

Certains essaient de m'attraper le bras.

Monique - Accompagnatrice de car



Agent de service à L'AAPEI



Je suis agent de service dans un établissement de l'AAPEI qui accueille des adolescents.

Je m'occupe à la fois du ménage et des repas. J'essaie d'avoir une attention particulière aux goûts de chacun, pour les goûters, les repas, en lien avec la cuisine centrale.

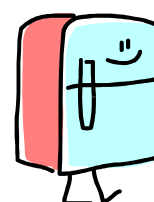
Parfois, j'embête les jeunes et/ou les éducateurs quand ils entrent avec les chaussures pleines de terre. Il faut dire que les extérieurs sont très boueux.

Mais, même si je râle, j'aime bien travailler en compagnie des jeunes et des éducateurs.

J'aime bien quand un jeune vient me chercher pour me demander de regarder ce qu'il y a dans le four et le frigo.

Par contre, je n'aime pas quand l'un d'eux vient piquer dans le frigo, quand j'ai le dos tourné, un coca ou un yaourt et qu'il me laisse le pot vide et la cuillère dans le frigo (quand ce n'est pas une bouteille de jus d'orange sans le bouchon couchée dans le frigo !)

Alors des fois, j'ai l'impression de devoir me transformer en gendarme, du coup, j'ai demandé aux éducateurs de mettre une image d'interdiction et aujourd'hui j'ai un gros gendarme sur la porte de mon frigo !!!



Annick - ASI à l'IME Paul GAUGUIN

Avant de travailler ici, je n'aurais jamais cru que ces enfants étaient si attachants.

Auparavant, je ne serais jamais allée vers eux. Aujourd'hui ce sont eux qui m'interpellent dans les couloirs. Je pensais aussi que les enfants polyhandicapés ne pouvaient rien faire. Je sais maintenant qu'ils font plein de choses.

Avant de les connaître je me retournais quand je voyais un enfant handicapé, parce que le handicap m'était inconnu.

J'ai depuis appris à les connaître et mon regard a changé.

Monique - Agent de service.

Quand je sors de la cuisine, Pauline se retourne, elle sait tout de suite que c'est moi, et elle me sourit.

Carole - Cuisinière

Paroles d'A.M.P.

Je suis aide médico-psychologique depuis une vingtaine d'années. Aider les personnes en difficulté était ma première motivation, j'ai totalement trouvé ce rôle dans ma profession. De plus la prise en charge est toujours différente selon les enfants et leurs histoires. Les contacts réguliers et le travail avec les familles sont enrichissants, tant sur le plan professionnel que personnel. Nous sommes souvent les premiers interlocuteurs auprès des enfants dans leurs difficultés de tous les jours et chercher des solutions avec eux pour leur permettre d'aller mieux sont des moments très intéressants et valorisants.

Je prends souvent l'enfant en charge pendant plusieurs années. Je lui demande parfois beaucoup mais en travaillant toujours dans l'esprit de l'aider et non de faire à sa place. C'est sans doute différent pour les parents qui vivent aussi le quotidien mais avec une relation affective que nous n'avons pas en tant que professionnel ou plutôt qui n'est pas la même.

« Je prends plaisir à jouer avec eux, à échanger des temps de complicité ».

« Ce qui me plaît, c'est d'être là, de les accompagner pour qu'il se passe des choses entre eux. Etre là, les regarder, et se rendre compte que la relation est possible entre eux ».

Laurence - AMP

« Je n'aimais pas ce qui était répétitif, et je me suis rendue compte de l'intérêt que cela représentait pour eux et de la nécessité de reproduire de nombreuses fois les mêmes gestes, les mêmes codes, afin qu'ils puissent y trouver des repères qui ont du sens pour eux ».

Claude - AMP, Anne-Marie - Educatrice spécialisée

L'échange avec les familles se fait simplement. On a appris à se faire confiance. Notre travail auprès des enfants se fait plus sereinement.

Un petit groupe d'AMP

Le temps d'observation de l'enfant peut paraître une perte de temps, mais il est vraiment nécessaire pour mieux le comprendre et mieux l'accompagner.

Rose - AMP

***Educateur technique
spécialisé à l'IMPro***



Je suis éducateur technique spécialisé (E.T.S.) depuis 20 ans à l'IMPro.

Toutes ces années m'ont permis d'accompagner et d'aider différents jeunes aux pathologies diverses. Je n'ai pas vu le temps passer tant ce travail est gratifiant, surtout quand je vois l'évolution, la prise d'autonomie et le bien-être des jeunes au bout de 6 ans de prise en charge dans l'établissement.

L'ETS a un double rôle sur un groupe de vie. Ce type de prise en charge est très important pour les jeunes.

Mon premier rôle est d'être **Educateur** sur le groupe de vie où je suis amené avec mes collègues à prendre en charge le jeune dans sa globalité, en tenant compte des dimensions sociales, quotidiennes, affectives, scolaires, professionnelles et environnementales.

Le second rôle est d'être **Technicien** à travers mon savoir professionnel. En effet, j'ai une qualification de paysagiste (10 ans d'expérience à la ville d'Angers) et d'horticulteur (5 ans dans le privé).

Ces métiers de base me permettent de gérer, d'encadrer et d'apprendre aux jeunes des gestes professionnels en les adaptant à leurs possibilités et en mettant en place une progression qui leur sera personnelle.

L'objectif est de les aider à gagner de la confiance en eux-mêmes, de favoriser leur stabilité à un poste de travail, de valoriser leurs apprentissages et leurs acquis. Tous ces objectifs visent à ce qu'ils soient acteurs dans leur vie et qu'ils s'épanouissent. Ainsi, nous les préparons au monde du travail où ils auront un statut de travailleur adulte en situation de handicap.



Pendant 15 ans, j'ai mis en place et travaillé sur l'atelier : « **Aménagement de l'IMPro en Espaces verts** ». Cette expérience m'a montré combien les jeunes étaient motivés et heureux d'y participer.

Un exemple : Progressivement, Sylvain est arrivé à maîtriser les premières tâches de la progression « tonte » (le démarrage, le chevauchement de la ligne de tonte et le virage) avec la tondeuse. Par ailleurs, il refusait de faire ses lacets tout seul. Les jours suivants lors de la tonte, je lui ai dit : « tu es capable de tondre seul la pelouse, tu peux aussi t'habiller seul ». Après plusieurs séances d'apprentissage de laçage, il y est parvenu.

Aujourd'hui, je suis responsable de l'atelier « Serre », je vais prendre quelques exemples :

Un jeune est depuis 2 ans sur le groupe. Au début, il fuyait l'atelier dès que des étrangers venaient à la serre. Maintenant, il accepte par période, la venue des clients dans ce lieu. Il participe à la vente car il a vraiment le désir de le faire. Il prend en main les barquettes de plantes sélectionnées par les acheteurs et les transporte jusqu'à leur voiture.

Un autre jeune, satisfait de son travail à la serre, dit sur le groupe de vie :
« J'ai bien travaillé cet après-midi »

En une heure de présence à l'atelier, il a réalisé le remplissage de 10 godets et repiqué 20 micro-mottes.

Ces exemples montrent bien qu'à l'IMPro, on ne vise pas la production mais la participation du jeune dans chaque activité. On encourage le jeune et on lui permet ainsi de maîtriser et de comprendre le geste du professionnel.

Régulièrement, mes collègues et moi observons que certains jeunes reproduisent la liste des prénoms de la feuille d'effectif du groupe. Conscients de leur intérêt, nous utilisons ces motivations en leur proposant non seulement d'écrire les prénoms sur les courriers destinés aux parents, mais aussi de taper la liste de courses ou de plantes, de remplir un tableau informatique à l'ordinateur sur les ventes mensuelles de la serre ou enfin de rédiger le journal d'Oasis.

Marcel - ETS

Instit à l'IMPro



En arrivant à l'IMPro, il y a plus de 9 ans, je me souviens avoir dit au Directeur : « J'ai tout à apprendre »

Celui-ci m'avait répondu : « D'habitude c'est plutôt le contraire ».

En effet, on a coutume de penser que l'enseignant a le savoir ; mais qu'est-ce que la *pédagogie* sinon *l'art de transmettre des savoirs en s'adaptant à ses élèves*.

A l'IMPro, nous recevons des jeunes de 14 à 20 ans qui arrivent toujours avec un passé lourd d'échecs scolaires. Une chape, non de béton, mais d'échecs, de déception du jeune et de son entourage, de paroles entendues « il (elle) n'apprendra jamais à lire », a souvent plombé toute possibilité d'apprentissage. On voit même des jeunes qui ne supportent pas un compliment, qui cassent le travail chaque fois qu'ils réussissent. Il faut réussir à percer cette chape, à trouver chaque petite fissure qui permettra au jeune d'entrevoir que les choses ne sont pas figées, qu'il peut encore avancer et reprendre confiance en lui.

Pour enseigner en IMPro, il faut accepter de remettre toutes ses méthodes pédagogiques en question. Savoir observer les jeunes, être à leur écoute, deviner les possibilités de chacun, essayer d'y adapter l'emploi du temps, inventer des outils pédagogiques, fabriquer de nombreux exercices, les répertorier (tout ce qui existe va trop vite pour eux), leur donner l'envie d'apprendre et de progresser,
« Les apprivoiser ».

Au quotidien ce sont de très nombreuses répétitions, des manipulations de matériel, de lettres, de chiffres... Il faut parfois 1 an ou plus, à ces jeunes pour reprendre goût aux apprentissages. Quand le climat de confiance est établi, les efforts demandés à la portée de chaque jeune, l'angoisse est moins grande et chacun progresse suivant ses possibilités. On est en classe pour apprendre donc on a le droit de se tromper ; ce n'est pas grave, il n'y aura pas de sanctions ni de mauvaises notes s'il y a des erreurs. Alors les jeunes viennent en classe avec plaisir, quel que soit leur niveau et cela est la première réussite pour l'enseignant.

Il faut être très patient, savoir repérer le moindre progrès, ne pas attendre de grandes réussites,
mais encourager tout effort
Et faire prendre conscience au jeune
Qu'il est acteur dans ses apprentissages.

Quelle joie pour certains de pouvoir lire le prix de ce qu'ils achètent ou l'horaire de leur bus, ou de montrer leur diplôme de lecture venant récompenser 3 à 6 années d'efforts.

Parfois, il faut aussi accepter et faire accepter aux familles que certains jeunes ne pourront pas accéder à la lecture ou même à la reconnaissance des nombres, des couleurs...

Tout ce travail n'est possible que grâce à une équipe, à de nombreux échanges. La participation aux synthèses est aussi un moment important pour découvrir le jeune dans l'ensemble de ses activités à l'IMPro et pour actualiser son projet.

Annick - Institutrice

Etre assistante de service social à l'IMPro



Mon travail à mi-temps en tant qu'assistante de service social à l'IMPro Monplaisir consiste, juste avant l'arrivée de l'enfant, à entrer systématiquement en contact avec les parents, par le biais d'une visite à domicile pour essayer de comprendre dans quelle dynamique socio-familiale il vit.

Cet entretien est souvent chargé d'angoisse pour les parents devant ce nouveau parcours à entreprendre pour une durée de 6 ans, et il s'agit de pouvoir les apaiser en répondant à leurs questions en apportant des précisions sur l'organisation pratique de l'établissement, mais aussi sur l'évolution qui va s'élaborer, l'enfant devenant adolescent puis jeune adulte.

Dans ce parcours de plusieurs années, je pourrai, à la demande, être interpellée pour aider à réfléchir et à résoudre des problèmes très différents : mode de garde, aides humaines, techniques pour l'intervention d'une tierce personne (aide à la toilette par exemple), aides financières, recherche de lieux de loisirs-vacances, réorientation etc.

Tout ceci en suivant le trajet de chaque jeune, puisque je participe à toutes les réunions de synthèse pendant les 6 ans.

Un autre volet très important de ma mission de service social, consiste aussi à accompagner le jeune et sa famille dans « l'après IMPro », son orientation vers le secteur adulte par le biais de stages que j'organise et le montage des dossiers attenants.

Et je rajouterai, être toujours une interlocutrice pour parler de ces orientations et de ce que cela suscite comme inquiétudes, bien légitimes, pour les familles.

Au bout de 11 ans sur ce poste, j'ai toujours autant d'intérêt à travailler avec les jeunes et leur famille, chaque situation étant unique et singulière.

Bien sûr, certains jours, les murs de mon bureau sont les témoins de tensions, mais aussi d'effondrement car la souffrance et l'angoisse qui s'expriment ont de multiples facettes.

Jusqu'à présent, j'ai toujours pu assumer cet aspect du travail que je trouve largement compensé, dans la plupart des cas, au moment de la sortie par ce murissement extraordinaire de l'enfant devenu adulte, mais aussi de ses parents qui ont avancé avec lui, même s'ils ont été bousculés parfois.

Catherine - Assistante de service social à l'IMPro

Une définition de l'E.S.

E COUTER

D IFFERENCE

U NIQUE (chaque jeune l'est)

C OMMUNIQUER

A CCOMPAGNER, AUTONOMIE, ACTIVITES

T RAVAIL D'EQUIPE

R ESPECTER, REFLECHIR, REPETER, RECOMMENCER

I NDIVIDU, IDENTITE

C REER, COMPRENDRE

E CRITS PROFESSIONNELS

S OCIALISATION

P ATIENCE, PARTENARIAT avec LES FAMILLES

E CHANGES

C OLLEGUES

I MPro

A DOLESCENTS, ACCUEILLIR

L ANGAGE

I NTEGRATION

S YNTHESE

E VALUATION, EVOLUTION

E NSEMBLE

Stéphanie - E.S.

Mais encore

Nous ne sommes jamais dans la routine, on est sans cesse en recherche de nouveauté. Nous n'avons pas de vérité, pas de grande théorie. On tâtonne, on observe, on essaie, on réajuste, on en discute en équipe, en complémentarité, les unes avec les autres et c'est ça qui nous intéresse.

Un petit groupe d'éducatrices.

On apprend tous les jours, ce sont les enfants qui nous guident.

Rose - AMP, Stéphanie - Ergothérapeute

Pour entrer en relation avec ces enfants, il faut le « mériter ». Il faut stimuler l'enfant et lui laisser le temps de répondre. On apprend à attendre une réponse, même toute petite .

Anne-Marie - Educatrice

Il faut mettre de côté les certitudes. On propose et les enfants disposent, chacun étant à l'écoute de l'autre.

Stéphanie - Ergothérapeute.

Quand je dis que je travaille auprès d'enfants polyhandicapés, on me répond :
« Quel Courage ! »

Cela n'a rien à voir avec le courage, ce sont des enfants et j'aime mon travail avec eux.

Anne-Marie - Educatrice Spécialisée

La Vie au Foyer les Tournesols

Ce qui caractérise notre métier :

- Les relations humaines
- L'authenticité dans les relations : ce ne sont pas les apparences qui comptent, avec ces jeunes la relation est vraie.
- Pouvoir apporter aux jeunes un plus dans l'apprentissage de l'autonomie.
- Leur permettre de découvrir d'autres potentialités, d'élargir leurs connaissances, leurs expériences.

Un exemple de situation au Foyer :

Nicolas fait tomber sa serviette et dit :

« Tu la ramasses, s'il te plaît ? »

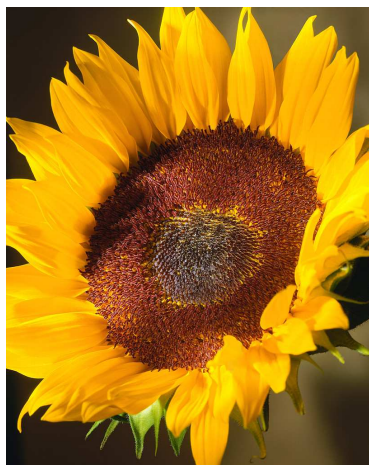
« Est-ce que tu as une solution pour la ramasser tout seul ? »

« Tu la ramasses, tu es payée pour ça ! »

« Mon travail, ce n'est pas toujours de faire à ta place, mais de t'aider à trouver des solutions pour faire seul quand c'est possible. Comment peux-tu faire ? »

« Avec la pince adaptée. »

« Voilà, et si tu n'y arrives pas, je t'aide ».



Le témoignage d'une famille d'accueil

Pour exercer le métier d'assistante familiale, il m'a été délivré un agrément d'accueil à titre permanent par le service de protection maternelle infantile du Conseil Général, agrément renouvelable tous les 5 ans, avec obligation de faire une formation de 240 heures, même si aucun diplôme n'est demandé pour exercer ce métier.

Nous accueillons Arnaud à notre domicile du lundi soir au vendredi matin, parce que sa famille habite trop loin, Arnaud ne peut donc pas rentrer chez lui tous les soirs.

J'apprends à Arnaud les gestes de la vie quotidienne (toilette, propreté, etc.) tout en respectant son rythme.

Chaque soir après l'école (l'IEM La Guiberdière), Arnaud joue beaucoup (surtout avec son établi), ensuite il range, cela fait aussi partie du quotidien. Le mercredi après-midi quand le temps le permet, nous faisons des promenades, Arnaud adore !!!

C'est un métier qui implique beaucoup notre famille (mari, enfants), il est donc important d'en parler ensemble avant de s'engager, il faut peser le pour et le contre.

Mes enfants y voyaient surtout l'avantage d'avoir maman à la maison, pour eux c'était un luxe (avant je travaillais dans le commerce) et pour cela ils étaient consentants pour accueillir un enfant à la maison ,

« Même s'il fallait prêter leur maman durant la semaine ».

Cécile - Assistante familiale.



AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

L'Aide médico-psychologique (A.M.P.) exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne. A ce titre, il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap (que la déficience soit physique, mentale, sensorielle...)

Le rôle de l'AMP se situe à la frontière de l'éducatif et du soin. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression verbale ou non. Par son soutien l'AMP participe donc au bien-être physique et psychologique de la personne.

L'AMP intervient dans une équipe pluri-professionnelle, selon les situations il travaille sous la responsabilité d'un travailleur social, ou d'un professionnel paramédical.

EDUCATEUR SPECIALISE

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents et à l'accompagnement d'adultes et de familles en difficultés. Il aide ces personnes dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie et d'intégration sociale et professionnelle. Son action participe également à prévenir l'exclusion de ces personnes qui peuvent être handicapées, en situation de dépendance, en difficultés sociales et familiales, en souffrance physique et/ou psychique, en danger d'exclusion sociale.

MONITEUR EDUCATEUR

Le moniteur éducateur assure au quotidien un accompagnement éducatif, aide à développer les capacités d'autonomie et d'intégration sociale, des enfants et adultes auprès desquels il exerce ses fonctions. Il participe, avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée, à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de ces personnes qui peuvent être handicapées, en situation de dépendance, en difficultés sociales et familiales, en souffrance physique et/ou psychique.

EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

L'éducateur technique spécialisé a une double mission : c'est un éducateur, mais c'est aussi un spécialiste de l'adaptation ou de la réadaptation professionnelle. Son action contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle des personnes avec lesquelles il travaille par l'encadrement d'activités techniques.

Les fonctions de l'éducateur technique spécialisé couvrent les trois axes suivants :

- l'accompagnement éducatif,
- la formation professionnelle,
- l'encadrement de la production.

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

L'assistant de service social mène une action, auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées. Il informe les intéressés sur leurs droits en matière de prestations sociales, médicales, d'accès à la formation, au logement. En fonction des situations, il oriente vers des lieux d'accueil spécialisés lorsque c'est nécessaire ou peut servir de médiateur lorsque les dossiers sont complexes. Pour cela, il doit avoir une parfaite connaissance des institutions, des rouages de l'administration et des démarches à effectuer pour débloquer des situations ou intervenir avant qu'il ne soit trop tard.

Le plus souvent, il travaille en liaison avec d'autres professionnels ; médecins, magistrats, éducateurs. Il fait également le lien avec les services administratifs de mairie, les caisses d'allocations familiales. Ce travail d'évaluation des situations, de liaison avec les services et professionnels ainsi que l'accompagnement des personnes suppose de fréquents déplacements.

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Le masseur-kinésithérapeute réalise, de façon manuelle ou instrumentale, des actes fixés par décret, notamment à des fins de rééducation sur prescription médicale, dans le but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer.

ERGOTHERAPEUTE

L'ergothérapeute contribue au traitement des troubles et des handicaps de nature psychique, somatique ou intellectuelle créant une désadaptation ou une altération de l'identité et vise à la réinsertion des personnes. L'ergothérapie sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles des personnes traitées pour leur permettre de maintenir, récupérer ou acquérir la meilleure autonomie individuelle possible. Après avoir examiné la personne, l'ergothérapeute propose les solutions techniques nécessaires : aménagement du mobilier, communication, habillage, hygiène... Il travaille avec tous les publics : enfants, adultes, personnes âgées.

PSYCHOMOTRICIEN

Le travail du psychomotricien vise à rééduquer les personnes confrontées à des difficultés psychologiques vécues et exprimées de façon corporelle, en agissant sur leurs fonctions psychomotrices. Il traite des troubles du mouvement et du geste dont peuvent souffrir les enfants, les adolescents, les adultes et personnes âgées ; bégaiement, tic, trouble de l'orientation et du comportement. Les actes qu'il est autorisé à pratiquer sont réglementés par un décret. Il intervient en séances de rééducation individuelles ou collectives sur prescription médicale.

ORTHOPHONISTE

L'orthophoniste prévient et prend en charge, sur prescription médicale, les troubles de la communication écrite et orale. Il est amené, à ce titre à s'occuper des malentendants auxquels il apprend à lire et à parler sur les lèvres, d'enfants souffrant de retards d'expression ou de troubles comme le bégaiement, ayant des difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'orthographe, de l'écriture ou du langage mathématique.

Il soigne également des personnes ayant des troubles de la voix ou privés de leurs facultés d'expression ou de compréhension. Il dresse un bilan, qui aide à l'établissement du diagnostic médical et il trace le plan d'une rééducation éventuelle.

ORTHOPTISTE

La vocation de l'orthoptiste est le dépistage, la rééducation, la réadaptation et l'exploration fonctionnelle des troubles de la vision. Sa fonction s'étend du nourrisson à la personne âgée. Lorsqu'il y a un déficit de la vision, l'orthoptiste conseille le patient sur l'aménagement de son poste de travail, sur l'éclairage, la distance yeux-écran, afin de lui permettre d'utiliser au mieux ses capacités visuelles.

En cas de malvoyance, après une rééducation spécifique de la fonction visuelle, il met en œuvre un entraînement approprié pour une bonne utilisation des aides optiques. L'orthoptiste travaille sur prescription médicale. Il exerce en liaison avec les professionnels para-médicaux et les opticiens qui se chargent de l'équipement optique.

PSYCHOLOGUE

Les psychologues interviennent dans tous les domaines de la société (éducation, santé, social, travail, sport, etc.) pour préserver, maintenir ou améliorer le bien-être ou la qualité de vie de l'individu et sa santé psychique, développer ses capacités ou favoriser son intégration sociale. Par conséquent, selon leur spécialisation (pratique clinique, orientation professionnelle, psychologie scolaire, psychologie du travail, etc.) ils utilisent des méthodes d'intervention spécifiques basées sur des approches théoriques variées.

ADRESSES UTILES

ADMR

Garde à domicile : 02.41.33.48.53

APF

Délégation APF
22, Bd des Deux Croix
49100—ANGERS
Tél : 02.41.34.81.34

ASSADOM

Association d'Aide à Domicile
1, rue Dupetit Thouars
49000—ANGERS
Tél. : 02.41.57.88.51

Association Autisme 49

7, rue des Harenchères
49080—BOUCHEMAINE
autisme.49@laposte.net

CAF de l'Anjou

Caisse d'Allocations Familiales
2, rue Louis Gain
49027—ANGERS Cedex 01
Tél. : 02.41.88.30.30

CAF de Cholet

44, rue du Paradis
49300—CHOLET
Tél. : 02.41.71.71.71

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Tél. : 0800 49 00 49

CDAPH

Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
35, rue du Château d'Orgemont
B.P. 50215
49002—ANGERS Cedex 01
Section Enfance : 02.41.81.60.68
Section Adultes : 02.41.87.60.77

Comité Départemental Handisport Comité Départemental du Sport Adapté

Maison des sports
49 bis rue des Perrins
49130—Les Ponts de Cé
Tél. : 02.41.79.49.81

DDJS

Direction Départementale Jeunesse et Sports
12, Bd du Roi René
49000—ANGERS -
Tél. : 02.41.24.35.35

ESCA'L

Enfants, Sports, Culture, Adultes
Loisirs
Maison des sports OMS
5, rue Guérin
49100 - ANGERS
Tél. : 02.41.22.06.70

Familles Rurales

13, Place Lafayette
49000—ANGERS -
Tél. : 02.41.18.20.00

FOL

Fédération des Œuvres Laïques
14 bis Avenue Marie Talet
49100—ANGERS
Tél : 02.41.96.11.50

Handisport Angers

3, rue Botanique
49100—ANGERS
Tél. : 02.41.81.04.90

UFCV

Union Française des Centres De Vacances
59, rue Desjardins
49100—ANGERS -
Tél. : 02.41.87.67.00

Mairie d'Angers

Bd de la Résistance et de la Déportation
BP 3527
49035—ANGERS Cédex
Tél. : 02.41.05.40.00



Sudokid

		4	1
3	4		

Sudogrand

5	4		7			3		
		7			9			1
		2					9	6
1	9		6	5				
7	2						4	5
				2	7		3	9
4	3					9		
9			4			2		
		8			1		7	4

Dans un jeu de Sudokid, chaque ligne (horizontale), chaque colonne (verticale) et chacun des 4 blocs formés par 4 carrés doivent contenir les chiffres 1.2.3 et 4. Pour compléter ce jeu, tu ne peux donc pas mettre deux fois le même chiffre dans une ligne, une colonne ou un bloc de quatre carrés.

Directeur de la publication : Michel VINSONNEAU— 114, rue de la Chalouère 49017—ANGERS